



Réserve Naturelle AIGUILLES ROUGES

Réglementation du site d'escalade - le ventilateur

L'équipement de lignes supplémentaires est INTERDIT.

Le non-respect de ces règles expose :

- *à une amende de 135 €*
- *à la fermeture définitive du site à la pratique*

*Nous vous rappelons que la réglementation de
la réserve naturelle s'applique sur ce site.*



*Ensemble agissons pour la préservation de l'environnement et la
pérennité des sites de pratiques.*

Contact : rn74@cen-haute-savoie.org